



Actions de sensibilisation collective à la prévention des risques professionnels

Inclus dans l'offre socle

Des actions de sensibilisation collective à la prévention des risques professionnels, pour quoi faire ?

Sensibiliser

aux enjeux
de la prévention
des risques au
travail.

Encourager

les professionnels à
adopter des démarches
de prévention des
risques.

Aborder

des situations concrètes et
des cas pratiques autour de
la prévention des risques en
entreprise.

Partager

son expérience avec d'autres
professionnels,
à travers des formats
d'animation collectifs.

Qui est concerné par ces actions de sensibilisation collective ?

Ces actions ciblent
tous les professionnels,
employeurs comme salariés.

Les ateliers de prévention des risques professionnels, comment ça se passe ?

Des thématiques adaptées aux problématiques rencontrées en entreprise

Prévention des troubles
musculosquelettiques, des
risques psycho-sociaux, du risque
chimique, du risque routier, ou
encore réalisation d'un Document
Unique d'Évaluation des Risques
professionnels, ...

Autant de sujets qui peuvent être
traités dans le cadre de ces séances, à
travers des données objectives et des
situations concrètes.

Les préventeurs de l'AIST Béziers
abordent également les solutions
de prévention existantes, en tenant
compte du contexte de l'entreprise et
du secteur d'activité.

Organisés sur site (en entreprise ou
dans nos différents locaux de l'AIST
Béziers) ou en distanciel (webinaire
par exemple), ces sessions en petits
groupes favorisent l'échange entre
professionnels et le partage de cas
concrets. À l'issue de ces ateliers,
les participants disposent d'outils
pratiques pour mettre en œuvre des
démarches de prévention dans leur
entreprise.

Qui organise les actions de sensibilisation ?

Les équipes de l'AIST Béziers peuvent
construire avec l'employeur des
actions de sensibilisation adaptées à
ses besoins, sur une problématique
rencontrée, sur un thème en
particulier ou pour un secteur
d'activité.

